

LE BULLETIN

N°52

Juillet
2021

- Le Budget participatif
- Point info Canicule
- Les Clins d'oeil
- Nos rubriques :
Travaux - Ecole -
Bibliothèque - Vie
associative

Voici l'édito du cinquième bulletin municipal depuis le début de notre mandat ; il marque une année de travail pour la nouvelle équipe municipale, une année sous covid, durant laquelle nous avons été plusieurs fois confinés et au cours de laquelle votre majorité municipale a été présente quotidiennement, solidaire, à l'écoute et réactive. En effet, vous avez choisi une équipe jeune, qui ne compte pas son temps en plus de ses engagements professionnels et qui travaille de concert avec le personnel communal afin de répondre au mieux à vos attentes .

En première ligne pendant la pandémie, cette équipe n'a jamais hésité à remplir ses missions en œuvrant pour l'intérêt général et en faisant face à ses responsabilités.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier une nouvelle fois les élus de la majorité, le personnel communal ainsi que tous ceux qui ont participé à la vie de la commune car un changement de municipalité, même dans une continuité, n'est jamais simple à gérer, et encore moins en période de pandémie.

J'émet le souhait que ces remerciements, relatifs à cette situation particulière, soient les derniers, en espérant que la vaccination de masse, permette, malgré l'apparition de nouveaux variants, une situation stable et sous contrôle durablement.

D'autant plus que cette année difficile pour tous, n'a pas empêché votre nouvelle équipe municipale de se mettre rapidement et efficacement au travail.

Afin de vous informer de la façon la plus transparente possible, un nouveau bulletin municipal « formule augmentée » est distribué tous les trimestres. Une salle des mariages version " revisitée" plus confortable est disponible pour tous, un nouveau mur d'enceinte en pierres pour le cimetière a été construit, ainsi qu'un hangar tout neuf pour une équipe des services techniques renouvelée, motivée et au service de toute la population ; ce hangar permettra de travailler dans des conditions optimales.

Ce premier anniversaire marque aussi le vote de notre premier budget participatif. Malgré une première édition mise en place en période covid donc loin de tout ce que nous avons imaginé afin de partager avec vous les modalités de cette toute nouvelle expérience, ce budget participatif a rencontré un vif succès, puisque 432 votes ont été exprimés. Pour 2022, un nouveau budget participatif sera proposé à la population. Soulignons que Saint Jean du Pin est la seule commune d'Alès Agglo à impliquer ainsi ses habitants dans les choix d'investissement. Notre village qui a toute sa place au sein d'Alès Agglo en participant à de nombreuses réunions, avec notamment la mise en place d'une politique de prévention de la délinquance pour les communes de la périurbanité et sur les questions de mobilités puisque notre commune va bénéficier dès la rentrée d'horaires de bus supplémentaires et sera ainsi mieux desservie.

Nous avons également veillé à la bonne vie démocratique au sein de notre conseil municipal, qui travaille autant que possible avec les différentes commissions dans lesquelles l'opposition siège, et ce malgré une notion du dialogue et de la constructivité à priori divergentes, après les multiples remaniements suite à diverses démissions de l'opposition au sein du conseil et du CCAS.

Cette opposition qui, malheureusement, ne fait que contester administrativement certaines décisions avec pour unique conséquence des reformulations administratives et aucune avancée pour la population.

Il est aussi apparu des divergences au niveau de la notion d'engagement sur le terrain ou des incohérences lors des votes en conseils municipaux, qui montrent une opposition désunie dans ses choix voire confuse lorsqu'elle vote contre une délibération qui était dans son propre programme.

L'important reste que cet été va donc marquer la reprise des animations, en douceur et avec prudence, lors des fêtes du 13 et 14 juillet, au travers également d'une nouvelle expo photo dans le village suite au succès rencontré à l'automne dernier et deux séances de cinéma en plein air, qui raviront, je l'espère, petits et grands.

Il s'agit de profiter de l'été pour se remettre des épreuves de l'année passée, de changer d'air, pour être en forme en septembre et reprendre une vie associative et sociale active.

Si tout va bien, ce mois de septembre sera riche en animations : forum des associations, expo d'art, journées du Patrimoine, Festival de la Vie, etc. Bref des événements qui ne nous ont que beaucoup trop manqué !

Après cet été que je vous souhaite le plus détendu possible, l'équipe municipale sera en mesure, si la situation sanitaire stabilisée se confirme, de mettre en place de nombreux projets reportés, comme la mutuelle communale et les formations aux gestes premiers secours pour les habitants qui souhaitent en bénéficier mais aussi avancer sur les projets annoncés lors des élections comme l'aire multisports pour le foyer et l'aménagement du parking à l'entrée du village !

Bel été et bonnes vacances à toutes et tous, au plaisir de se retrouver autour d'un verre !

Julie Lopez Dubreuil



Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la Commune de Saint Jean du Pin
Tiré à 750 exemplaires en papier recyclé
Date de parution : juillet 2021

Directeur de la publication : Julie Lopez Dubreuil
Comité de rédaction : Karine Lopez Boulanger - Sarah Gagneron - Claudie Chastang - Marie-Claude Lanista - Simon Amadori - Jean-Christophe Carner

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr
Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr
Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

Infos sur www.saintjeandupin.fr



Manifestations sous réserves de décisions préfectorales en raison de la COVID 19



Fête Nationale : le 13 juillet, le Comité des fêtes organise un apéritif musical à partir de 19h, bal avec le groupe Les Nuits Blanches et feux d'artifices au foyer. Le lendemain, en plus de la traditionnelle commémoration, la municipalité organise une exposition dans la nouvelle salle des Mariages, avec les dessins inédits de Pierre CHAPON que ce dernier a offert à la commune pour le bicentenaire de la Révolution et vous convie à un apéritif, place de la Paix.



24 juillet, cinéma en plein-air : après le succès de la séance l'année dernière, l'OMC organise deux séances de cinéma en plein-air, les 24 juillet et 28 août. Le 24 juillet, "Venise n'est pas en Italie", de Ivan CALBERAC, avec Benoît Poelvoorde et Valérie Bonneton. Le synopsis : une famille de doux-dingues part pour un road trip fantasque vers Venise en caravane. En préambule, l'OMC a invité Natacha Santos Trio pour un concert aux accents brésiliens.

Le 28 août, cinéma en plein-air : rendez-vous avec "Felicita", film de Bruno Merle, avec Pio Marmai, Camille Merle et Chloé. Pour Tim et Chloé, le bonheur s'est au jour le jour et sans attache. Mais demain l'été s'achève. Leur fille, Tommy, rentre au collège. C'était avant que Chloé disparaisse, que Tim vole une voiture et qu'un cosmonaute débarque dans l'histoire !



11 septembre : Fête des Associations au foyer, accueil des nouveaux arrivants (qui malheureusement n'ont pu être accueillis correctement en raison de la pandémie). La municipalité inaugurerait la plaque Ambroise Croizat, remerciera les personnes qui ont donné de leur temps pour la confection des masques offerts aux habitants lors du 1er confinement. Enfin, la Croix-rouge sera présente pour une sensibilisation aux gestes de 1er secours. Vous pourrez aussi vous rendre aux portes-ouvertes à la bibliothèque (voir page Bibliothèque pour plus d'information), qui en profite pour faire un "Lacher de livres" place des Mères en collaboration avec l'Association Voyages Culturels !



18 et 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine. Ces Journées, lancées en 1985, sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine, qu'il soit vivant (comme nous l'avons mis en avant l'année dernière, grâce à Messieurs Bézières et Martin), architectural ou naturel. Cette année, le thème pour les plus jeunes est : "Levez les yeux" et nous nous attacherons à ce que cela soit le cas ! La commune organise ces journées conjointement avec le CAUE de Nîmes (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement). Myriam Bouhaddane-Raynaud, ingénieur paysagiste et urbanisme, nous concocte, pour le 19 septembre, une lecture de paysage du haut des ruines du Soucanton. Réservation obligatoire (20 personnes maximum).



25 et 26 septembre : Expo d'Art - l'OMC se réjouit de retrouver les artistes qui animent cette manifestation depuis plus de 30 ans ! Après une pause forcée, l'équipe organisatrice s'essaye à une nouvelle version : une 1ère exposition pour les peintres, sculpteurs et photographes et une 2ème édition consacrée aux artisans d'art.

Retrouvez nos actualités en direct sur notre page facebook : [mairie Saint Jean du Pin](#)

Des nouvelles de l'Agglo

Le Pacte Alimentaire Territorial

Alès Agglomération a mis en place un pacte alimentaire territorial dans le cadre de son projet de territoire. Ce pacte a un objectif très important qui est d'accompagner et de développer une alimentation locale de qualité. Vous pourrez trouver tous les renseignements si ce sujet vous intéresse sur Ales.fr. Sachez que votre commune est impliquée dans cette réflexion et que notre élue référente sur ce sujet est Agnès Noël. Vous pouvez, vous aussi, participer à cette démarche citoyenne en répondant au

questionnaire en ligne sur Ales.fr. Plus vous serez nombreux à participer, mieux le pacte alimentaire territorial pourra s'adapter à vos attentes !



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Logis Cévenols - 3F Occitanie

Lors du conseil d'administration du 5 mai dernier des Logis Cévenols, dont je fais partie depuis mon élection en tant que Maire, j'ai eu la possibilité **d'intégrer le conseil d'administration** d'une nouvelle structure composée des Logis Cévenols et de 3F Occitanie, OLEA. En effet, depuis 2018, la loi ELAN impose aux bailleurs sociaux qui ont moins de 12000 logements, de se regrouper. Les Logis Cévenols, qui possèdent entre autre à Saint Jean du Pin une quarantaine de logements, et environ 6000 au total

sur Alès Agglo, devaient donc trouver un partenaire afin de rentrer, contraints et forcés, dans le cadre de la loi. Ces deux entités vont désormais travailler de façon coordonnée à la gestion, la réhabilitation et au développement du parc HLM sur l'agglomération. J'avais déjà manifesté mon intérêt pour les questions qui concernent l'habitat sur le bassin alésien, qui sont vitales pour les habitants, en entrant au conseil d'administration des Logis, et je vais poursuivre ce travail dans l'intérêt de la population, afin de

veiller à la qualité des logements proposés, et à la diversification de l'offre en fonction des besoins.

Le premier conseil d'administration de OLEA s'est tenu dans les locaux des Logis Cévenols le mercredi 30 juin.



La mobilité !

DU NOUVEAU pour les mobilités à Saint Jean du Pin !

Après nous être battus pour obtenir un bus pour les scolaires lorsqu'ils commencent à 9h au collège ou au lycée, une nouvelle avancée significative pour tous dans l'amélioration des dessertes.

Suite une réunion sur les questions de mobilités avec les Communes d'Alès et sa première couronne, le Président du SMTBA, Christophe Rivenq a entendu les déficits de desserte les samedis après midi ainsi que durant les petites vacances scolaires.

Ainsi dès la rentrée de septembre, la ligne Ales'Y 81 St Jean du Gard/St Jean du Pin/Alès évoluera pour offrir aux usagers la possibilité de descendre à Alès en période scolaire le samedi en début d'après midi,

avec un retour en fin d'après midi.



D'autre part, durant les petites vacances scolaires, un trajet aller-retour sur Alès sera proposé l'après midi, en plus de celui du matin, assuré actuellement du lundi au samedi

Plus de possibilités pour les pinques de se déplacer, et surtout pour nos jeunes d'être autonomes pour aller en ville, au cinéma ou retrouver les amis !

Par ailleurs les tractations sont toujours en cours afin de vous proposer prochainement de découvrir les vélos à assistance électrique via un service délocalisé à Saint Jean du Pin, en partenariat avec Ales'Y à vélo .

Dans le prolongement de ce projet et vu le succès rencontré par ce nouveau service Ales'Y à vélo, Alès Agglo travaille à la mise en place d'un maillage sécurisé pour les déplacements doux entre Alès et les communes de la première couronne afin de favoriser les déplacements à vélo pour aller travailler au quotidien, sur le bassin alésien. Dans cette perspective constructive, nous avons rencontré le cabinet d'étude Egis, mandaté par Alès Agglo afin de faire des propositions dans le cadre de ce projet.



Extinction de l'éclairage nocturne

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 17 juin dernier, la municipalité a fait le choix d'éteindre son éclairage public de 23h à 5h du matin dans le centre village, c'est-à-dire : avenue Jean Rampon, hameau du Provençal, place de l'église et place des Mâres. Ceci s'explique par le maillage du réseau électrique à Saint Jean du Pin. La Commune doit acheter des horloges astronomiques pour mettre sur chaque poste. Elle en compte 22 alors que le centre village n'en

nécessite que deux.



Ces horloges ont évidemment un coût : voilà pourquoi, l'extinction se fait en plusieurs tranches et fera l'objet de demandes de subventions.

L'extinction nocturne se fait déjà dans d'autres villages proches de Saint Jean du Pin, ainsi que dans certains quartiers d'Alès. Le retour d'expérience est bon. La nouvelle municipalité avait annoncé dans son programme ce souhait pour préserver l'environnement nocturne, pour réaliser des économies d'énergie et de budget et on a constaté sur d'autres communes un ralentissement notoire sur les axes routiers concernés.

Nettoyage de printemps

Le 29 mai dernier a eu lieu la Journée de nettoyage de Printemps. Cinq groupes de "nettoyeurs", dont un groupe d'enfants, se sont répartis pour être plus efficaces : au Champ de Tir, côte de Plos, au niveau de la Barrière, au stade et au bout du chemin du Lonnais. Un grand merci à l'Amicale des chasseurs, à l'Amap, l'OMC, le Comité des fêtes, Sports Loisirs Jeunesse et Cevennes Trail Club de s'être mobilisés pour cette joyeuse matinée ! Merci également

aux piniques présents ! Ces journées de nettoyage ne sont pas seulement un agréable moment à passer avec les amis et voisins, mais c'est aussi une manière de sensibiliser les enfants (et leurs parents) à la nécessité de ne pas jeter ces déchets n'importe où, de prendre conscience que cela nuit à la faune et à la flore et qu'il est plus agréable de vivre dans un environnement propre.

Pour rappel : horaires et lieux des

déchetteries de l'Agglo sont disponibles sur le site de la mairie.



Les Obligations Légales de Débroussaillage

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie, il protège également la forêt.

Alors que la période de sécheresse et de fortes chaleurs est à nos portes, il est temps de se mettre à l'ouvrage pour respecter les termes de l'OLD et passer un été serein.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier.

Il s'applique à tous les propriétaires de constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, etc. :

- à la totalité de la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- aux 50 mètres autour des constructions en zone non urbaine.

Le débroussaillage d'une profondeur de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété. Les travaux peuvent s'étendre sur les parcelles voisines. Il se

peut que les distances à respecter autour de votre habitation vous amènent à demander l'autorisation à votre voisin de pénétrer dans sa propriété afin de réaliser les travaux qui sont à votre charge.



Le Code Forestier prévoit également des contrôles dont l'objectif est la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis du risque d'incendie de forêt. Un propriétaire qui n'aurait pas procédé aux travaux de débroussaillage, pourrait être mis en demeure de les réaliser et le cas échéant être verbalisé.

Comment débroussailler ?

L'arrêté préfectoral du 8 janvier précise les prescriptions techniques du débroussaillage.

Concrètement, cela consiste à :

- tondre la végétation herbacée,
- tailler les arbres afin de les mettre à une distance de 3 mètres les uns des autres et des constructions,
- éliminer les arbustes sous les bouquets d'arbres conservés,
- élaguer les arbres conservés,
- éliminer les arbres et arbustes morts.

Une fois le terrain dégagé, il faut pouvoir se débarrasser de tous les déchets verts qui s'accumulent. Les déchetteries d'Alès Agglomération sont une première solution. Autre solution, la végéterie de Massillargues-Atuech, ouverte il y a peu, qui réceptionne absolument tous les déchets verts et sans limitation de volume. Le brûlage des végétaux est strictement interdit jusqu'au 15 septembre.

● La Vie du Village

Travaux de voirie

Chemin de la Cabanette

Après avoir conforté le caniveau en 2020, un reprofilage en grave bitume et un enduit bicouche ont été réalisés au mois de juin 2021. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du marché à bon de commande, pour un montant de 3 880.00 euros HT. Ces travaux d'une surface de 400m² viennent clôturer la remise en état complète de cette voirie communale.



Chemin de Blanas

Les travaux sur le dernier tronçon du Chemin de Blanas ont été réalisés courant juin. Cette réalisation a nécessité une mise en forme du profil de la voirie en grave naturelle, puis un enduit bicouche sur une surface de 378 m². C'est l'entreprise Jouvret LTP qui a effectué les travaux pour un montant HT de 4 372.00 euros .



Centre village

Tous les marquages au sol ont été refaits en centre village et au chemin Lionnais afin de sécuriser au maximum les usagers. Les différentes parties surélevées ont été resignalées, l'arrivée à l'école a fait l'objet d'un marquage spécifique, les places handicapés ont été repeintes et un passage piéton a notamment été créé pour sécuriser les enfants et les parents qui traversaient au niveau de la mairie.



Travaux d'amélioration

Les **cache-containers** d'ordures ménagères qui avaient pour la plupart 7 ou 8 ans montraient des signes de fatigue. Notre jeune équipe dynamique du service technique les a démonté, réparé et lasuré pour leur donner une nouvelle jeunesse.



Printemps et début de l'été sont les saisons du fauchage. Notre équipe s'active aux bords des routes communales pour améliorer la sécurité des usagers et l'esthétique du village.

FOCUS

N'hésitez pas à consulter l'onglet **BUDGET** sur le site www.saintjeandupin.fr

Le nouveau hangar municipal



La construction du nouveau hangar touche à sa fin, les entreprises du second oeuvre s'activent à l'intérieur du bâtiment (plaquiste, ferronnier, peintres, etc.)

Les clefs devraient nous être remises très prochainement.

Le service technique de la mairie prépare le déménagement qui se fera dans le courant de l'été. une équipe heureuse de s'installer dans ce nouvel outil de travail moderne et confortable. La municipalité envisage une inauguration d'ici la fin de l'année.

Une nouvelle recrue pour l'équipe technique

Un nouvel employé communal est arrivé pour remplacer Paul Constant : **Kevin JULIEN, 27 ans**. Ce jeune homme, souriant et dynamique a enchaîné les missions d'intérim dans les BTP et a travaillé également aux espaces verts de la Ville d'Alès. Il possède de nombreuses compétences et apporte beaucoup à l'équipe. Kevin, lors de son entretien d'embauche nous faisait part de son envie de trouver un emploi stable et de sortir de l'incertitude de l'intérim qui n'est pas viable à long terme. La municipalité est ravie de l'accueillir dans son équipe.





Petit guide du bon voisinage

Les beaux jours sont de retours, la fin des restrictions sanitaires est engagée, il est tout à fait compréhensible de vivre dehors dans son jardin, dans les rue de son village, tout le monde en a bien besoin ! Mais, il convient aussi de respecter quelques règles de bon voisinage pour le bien être de tous, pour vivre ensemble, dans le dialogue et dans l'échange :

Le bruit

Véritable problème de société et de santé publique, le bruit est une pollution, une nuisance ! 87 % des français le considèrent d'ailleurs comme incompatible avec la définition du logement idéal et 43 % disent en souffrir. Intense ou répétitif, le bruit peut entraîner des troubles du sommeil, voir plus graves. En fait, le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains par sa durée, sa répétition ou son intensité". Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples, et de respecter quelques règles de savoir vivre. Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. Les aboiements des chiens dont les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les

mesures nécessaires pour préserver leur tranquillité. Avant d'appeler le Maire ou la Police, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence. Les engins motorisés (de loisirs) ou manifestations festives dont les bruits peuvent être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Stationnement

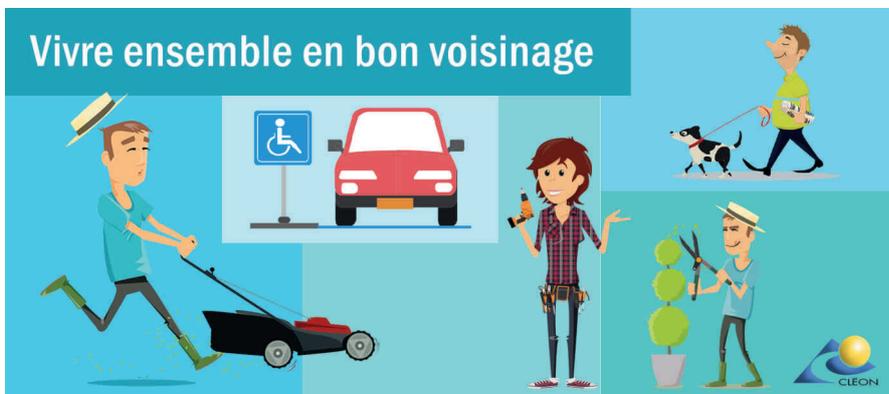
Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Comment passera une maman avec sa poussette - ou un handicapé avec son fauteuil roulant- si un véhicule est

Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !

Propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ! Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus !

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments. Il en est de même pour les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de



garé sur le trottoir ? Comment un habitant sortira-t-il de son garage si le passage est obstrué ? Tout est question de comportement citoyen !

ruissellement : leur nettoyage et déblayement incombent aux résidents immédiats.

Un service civique à Saint Jean du Pin

La mairie a décidé d'embaucher dès septembre 2021 un jeune volontaire en service civique.

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous souhaitez vous engager au service de l'intérêt général dans les domaines de la jeunesse (aide aux devoirs, journées récréatives, aide sur l'école, ...) et de la démocratie participative ? Vous souhaitez acquérir de l'expérience, développer des initiatives locales, soutenir l'action de la municipalité en apportant de nouvelles idées et votre propre expérience ?

La mairie propose de vous engager pendant 8 mois, 24h par semaine, pour une indemnisation de 580 euros par mois. Le recrutement se fera sur la motivation. Vous serez accompagné par des tuteurs au sein de l'équipe municipale et d'un organisme spécialisé dans le suivi des volontaires en service civique. Vous aurez ainsi l'occasion de travailler sur votre projet d'avenir (des temps dédiés y seront consacrés). Cette mission vous permettra également d'être formé au PSC1 (Prévention et secours Civique de niveau 1) et vous bénéficierez d'une formation civique et citoyenne de 2 jours.

Parlez-en autour de vous ! Et n'hésitez pas à contacter la mairie pour déposer votre candidature ou pour des renseignements complémentaires.

Un nouvel épicier à Saint Jean du Pin

La Pinique change de propriétaire ! Jérôme LOPEZ, installé sur la commune depuis 8 ans, dans le commerce de bouche depuis 25 ans, reprend l'épicerie de notre village. Seul changement : le nom. Elle s'appellera tout simplement... L'Épicerie pinique. Tous les services resteront à l'identique, les horaires également, ainsi que les périodes de fermetures. Un petit plus : des plats cuisinés maison le week-end pour commencer ou sur commande.

La commune remercie Marianne Motto Ros qui avait repris le magasin il y a 7 ans et permis au village de retrouver sa petite épicerie.



Conseil d'École du 22 juin 2021

Comme chaque année, la fin de l'année scolaire fait l'objet d'un Conseil d'École qui aborde l'année passée, ainsi que les changements de l'année suivante.

Étaient présents : trois parents d'élèves, trois élus, sept enseignants.

Les sujets abordés ont été :

- **effectifs prévisionnels 2021/2022** : 143 élèves sont prévus l'an prochain. Il y aura normalement 6 classes en double niveau de 18 à 25 élèves. Des élèves de grande section de maternelle dans 3 classes différentes dont 6 dans la classe de CP.
- **fournitures scolaires** : un budget de 60€ par enfant est alloué chaque année aux enseignants par la mairie DONC gratuité maintenue à la rentrée mais nécessité de sensibiliser les enfants au respect de leur matériel (remplacement des

fournitures cassées ou perdues en cours d'année par les parents si besoin).

- **retour de la compétence éducation aux communes à partir du 1er janvier 2022 (jusque là, compétence d'Alès Agglo)** (nous vous en avons parlé dans le précédent numéro du bulletin)
- **rythme scolaire et horaire d'ouverture de l'école** : problématique des RDV sur le temps scolaire (des consignes seront données aux parents en début d'année).
- **projets pédagogiques réalisés en 2021/2022** : créations artistiques avec l'association Diptyk, ateliers de sophrologie ludique et prévention écrans avec les associations piniques Santé et Douceur et PEPS, formation aux Gestes qui sauvent le 2/07/21 pour les CM1/CM2 avec la Croix Rouge.

- **sorties de fin d'année financées par l'APE** : Seaquarium (classes de maternelle) et Terraventure (CE2/CM1 + CM1/CM2).
 - **cérémonie de fin d'année** et remise des cadeaux pour les élèves de GS et CM2 le 2 juillet.
 - **actions de l'APE** : cf article APE.
 - **point sécurité à l'école** : exercices réalisés au cours de l'année scolaire.
 - **actions pédagogiques à venir** : participation à la journée des Enfants du Patrimoine (avec le CAUE) le 17 septembre pour la classe des CM1/CM2.
 - **travaux et entretien** de l'école.
 - **rentrée scolaire** : jeudi 2 septembre. Rentrée échelonnée pour les maternelles.
- Affichage des horaires de rentrée sur la porte de l'école le 30 août.**

Sensibilisation aux gestes de 1ers secours à l'école

Vendredi 2 juillet, Sonia Wisniewski (infirmière au SMUR et présidente de l'unité locale de la Croix-rouge d'Alès) est venue initier 20 élèves de CM1/CM2 aux gestes techniques de la P.L.S. (Position Latérale de Sécurité), du massage cardiaque et de l'utilisation du défibrillateur externe automatisé.

Claudie CHASTANG, déléguée au CCAS, et Sarah GAGNERON, adjointe à l'éducation, étaient également présentes et ont aidé les enfants dans l'appropriation de ces gestes techniques.

En parallèle, leur enseignante, Céline GRAND, en discutant autour de situations du quotidien, a mis l'accent sur le trio du P.A.S. : Protéger, Alerter, Secourir. Elle leur a donc appris à donner l'alerte et les a sensibilisé à l'importance de se protéger et de protéger la victime avant toute chose.



Au terme de ces 2h30 (1h15 par groupe de 10) de formation et d'échanges, les élèves se sont vus remettre une attestation d'Initiation aux Gestes de 1er secours ainsi que des petits cadeaux de la Croix-rouge (gobelet, crayon, bracelet). Cette action de formation sera la première d'une longue liste puisque 3 de vos élues (déjà titulaires de l'AFGSU) seront officiellement Initiatrices aux Premiers Secours Croix-rouge, dès

le 13 juillet, après avoir suivi une formation pour devenir initiateur avec la Croix-rouge, et pourront animer l'Initiation aux Gestes qui sauvent auprès des habitants de la commune, des enseignants de l'école, des agents communaux et des enfants de l'école.



Des "Au revoir" pleins d'émotions ...

Les CM2...

A l'école, le 2 juillet, entre 17h et 18h, il y a eu des trémolos dans les voix...

En effet, les 22 élèves de la classe de CM2 ont non seulement reçu des cadeaux de l'APE (la traditionnelle calculatrice), de la mairie (Je serai les Yeux de la Terre) et de l'Education Nationale (Les Fables de la Fontaine), mais ils ont également pu glisser chacun leur tour un petit mot à leurs maîtresses, Céline GRAND et Alexane ALLA, pour leur dire à quel point ils ont aimé leur année avec elles ! Ils ont également interprété une chanson pour le bonheur des oreilles de leurs parents...

Visiblement, malgré la crise sanitaire et ses multiples contraintes pour les écoliers et leurs enseignantes, cette année restera gravée dans leurs cœurs à tous.

Le départ vers la 6ème a donc été dignement fêté : merci à l'APE pour le verre de l'amitié offert pour conclure ce bon moment !

...ET LES ÉLÈVES DE GRANDE SECTION

De 18h à 20h, c'était au tour de Eva PENISSON et de Céline ROMAGNANI de dire au-revoir à leurs élèves. C'était d'ailleurs d'autant plus émouvant que Mme PENISSON ne sera plus présente malheureusement sur l'école l'an prochain.

Après les petits mots de Mme Le Maire et de Mme GAGNERON, les élèves se sont vu remettre le livre traditionnellement offert aux futurs CP (cette année : Le Grand Voyage d'une Hirondelle). Puis ce fut au tour de Mme PENISSON d'appeler un par un les Guépards, les Dauphins, les Crocodiles et les Aigles et de leur remettre

des petites récompenses pour les féliciter de leur travail cette année. Les parents ont été ensuite bien gâtés puisque la maîtresse avait concocté un beau petit spectacle composé de chansons et de danses, qui s'est terminé par une flash mob dansée par les élèves et quelques courageux parents ! La soirée s'est terminée avec les spécialités culinaires des parents... et une bataille d'eau entre la maîtresse et les derniers élèves encore là à 20 h !



Des "au revoir" et une "bienvenue" ...

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle enseignante de Grande Section : Chrystel PAYET, qui a longtemps été en poste sur une classe de CE1 à St Jean du Gard, qui a fait des remplacements pendant 5 ans et qui a finalement choisi notre école pour reprendre une classe à l'année. Elle connaît d'ailleurs déjà un peu l'école puisqu'elle est venue remplacer une enseignante de maternelle en 2020. Nous souhaitons une bonne continuation à Alexane ALLA et Eva PENISSON qui nous quittent avec regret en cette fin d'année scolaire (et à qui nous disons également au revoir avec regret)

A la découverte du patrimoine de Saint Jean du Pin

Un programme d'activités gratuites pour les écoles, collèges et lycées.



Les Enfants du Patrimoine

À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée chaque année la veille des journées européennes du Patrimoine, les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et leurs nombreux partenaires se mobilisent pour que les élèves des écoles, collèges et lycées bénéficient d'un programme d'activités culturelles adaptées et gratuites.

C'est ainsi que le 17 septembre, les élèves de CM1/CM2 de l'école auront la chance d'être accompagnés par une intervenante du CAUE du Gard, Pascale PARAT-BEZARD (Socio-anthropologue et Responsable coordination Sensibilisation Urbanisme Paysage) dans un parcours à travers le centre du village.

Au programme : une redécouverte du centre ancien. Le parcours aura pour objectif d'inviter les élèves à appréhender et voir autrement certains lieux, éléments de bâti, d'agrément ou de décor qui font le charme de leur village. Plus largement, cette balade sera l'occasion d'interroger les notions d'art et de patrimoine. Munis d'un petit carnet de bord, les élèves seront conduits à noter leurs remarques et, in fine, imaginer ou rêver le devenir de leur commune.

● Action Sociale

Mutuelle communale

Dans notre bulletin de septembre 2020, nous avons évoqué les objectifs de notre projet de mise en place d'une mutuelle communale, à savoir : l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, et un service de proximité régulier. La mairie joue au départ le rôle d'intermédiaire, de facilitateur mais ensuite cette dernière n'intervient plus car les adhésions restent des contrats individuels régis sous les mêmes conditions que les contrats individuels classiques

Cette mise en place d'une mutuelle

de village se limite donc pour la mairie à produire un bulletin d'information et organiser une réunion d'information publique afin de présenter le principe et les modalités de mise en place.

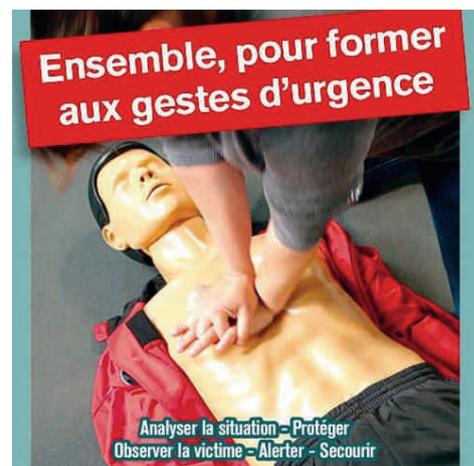
Un comparatif détaillé des différentes propositions reçues a été établi, comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin d'avril 2021. A ce jour, il nous a permis de sélectionner celle nous paraissant réunir le maximum de critères favorables. Si l'évolution positive par rapport à la pandémie se poursuit, nous pourrions finaliser ce projet avec la programmation de

la réunion publique de présentation après l'été et la mutuelle assurera des permanences afin de présenter aux habitants le dispositif, proposer ses contrats, les comparer aux contrats santé dont ils sont déjà bénéficiaires, et les accompagner sur l'aspect administratif : garanties et tarification associée, aide à la résiliation...



Formation aux gestes de 1er secours

Les regroupements de personnes en salle n'étant pas autorisés, les formations aux gestes de 1er secours annoncées dans notre programme électoral n'ont pu avoir lieu. Nous attendons donc avec impatience une évolution favorable de la pandémie pour mener à bien cette mission. D'ores et déjà, nous souhaitons que les personnes intéressées se signalent au niveau de la mairie afin d'estimer le nombre de sessions qui seraient nécessaires, sachant qu'elles seront renouvelées au long cours sous la forme de groupes de 10 personnes sur des journées de week end. Notez dès à présent qu'il est prévu que la Croix Rouge ait un stand sur le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur lors du forum des associations qui se tiendra **le 11 septembre prochain au foyer municipal.**



A propos de la canicule

Une canicule ou vague de chaleur est un phénomène météorologique de températures de l'air anormalement fortes, diurnes et nocturnes, qui provoque notamment une baisse significative de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit au moins 3 jours, de suite. Elle favorise aussi la pollution de l'air en augmentant le taux de particules en suspension et la présence d'ozone troposphérique et d'oxydes d'azote, sources de pollution photochimique. L'exposition à de fortes chaleurs constitue un stress et une agression pour l'organisme et le corps humain tente de s'y adapter notamment par une transpiration plus intense et une dilatation des vaisseaux sanguins. De manière générale les bébés et les personnes âgées sont plus vulnérables car plus sensibles à la déshydratation, souvent dépendantes, et n'ont pas la notion de soif. De même pour les maladies mentales, en partie à cause des médicaments et physiologiquement par rapport aux neurotransmetteurs dysfonctionnels car ils entrent en jeu dans la régulation de la température du corps. Ces personnes ont aussi fréquemment moins conscience du danger ou y répondent par des comportements inappropriés. L'alcoolisme est aussi un facteur de risque notamment parce qu'il perturbe l'hormone antidiurétique ce qui aggrave le risque de déshydratation et parce qu'il induit des réponses inappropriées à la chaleur.

Aide aux vacances

Chaque année, le CCAS, peut attribuer des aides aux vacances en direction des familles. Cette aide s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans. Pour en bénéficier, il faut habiter la commune, justifier d'une réservation de séjour d'au moins 6 jours, consécutifs ou non, en centre de loisirs, avec ou sans hébergement et ne pas dépasser un plafond de ressources. A cette fin, vous devez vous rapprocher de la mairie pour remplir le dossier spécifique.

A propos de la canicule (suite)

Vulnérabilité également pour les personnes faisant des efforts car le travail musculaire est source de thermogenèse, les personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires car la transpiration ou l'hydratation excessive vont modifier la pression artérielle et les sans domicile fixe qui ont moins d'accès à l'eau et ne peuvent pas se protéger de la chaleur notamment car exclus des lieux frais.

Les principaux symptômes qui doivent alerter sont : Une transpiration abondante, une faiblesse ou une fatigue généralisée, des vertiges et étourdissements, des nausées ou vomissements, des maux de tête, une respiration rapide et un rythme cardiaque accéléré, des troubles de la conscience, des crampes musculaires, une température corporelle élevée...



Pour rappel, la vague de chaleur de 2003 a entraîné une surmortalité de 15 000 personnes en France ce qui a conduit à la mise en place d'un Plan national canicule (PNC) qui a pour objectifs de prévenir l'arrivée d'une canicule et de coordonner les moyens mis en œuvre pour limiter les effets sanitaires de celle-ci. Il contient quatre niveaux, en coordination avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo France, qui entraînent des actions graduées :

- **le niveau 1**, "la veille saisonnière", systématiquement activée, du 1er juin au 31 août ;
- **le niveau 2**, "l'avertissement chaleur", l'Institut de veille sanitaire alerte le ministre qui alerte les préfets des départements concernés.
- **le niveau 3**, "l'alerte canicule" au niveau national, est l'entrée en action du Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC); au niveau local, les préfets déclenchent les "plans blancs" (hôpitaux), "Orsec" (service de secours, ex-Plan rouge) et vermeil (personnes vulnérables).
- **le niveau 4**, "la mobilisation maximale", la crise devient intersectorielle et nécessite une coordination maximale de

la réponse de l'État ; le Premier ministre peut activer la Cellule interministérielle de crise. Ceci se traduit par exemple par un renforcement des plans, le déploiement de l'armée ou la réquisition des médias. Le ministère du Travail, lui, a diffusé une circulaire le 15 juin 2004 énonçant les principales obligations légales et réglementaires des employeurs en cas de fortes chaleurs. Des documents (brochures, affiches et un dossier "travailler par de fortes chaleurs en été" sont mis en ligne par l'INRS sur son site Internet www.inrs.fr. Rappelons qu'il est important de maintenir un lien social avec les personnes âgées, les personnes fragiles ou isolées de votre entourage ou de votre voisinage pour les accompagner et les aider dans leur vie quotidienne en cas de fortes chaleurs.

Les recommandations sont : de se **protéger du soleil**, ne pas sortir aux heures les plus chaudes (11h- 21h), de périodiquement se rafraîchir en se **mouillant la peau** (brumisation, bains, douches sans se sécher) et **se ventiler** (éventail, ventilateur), voire profiter de lieux frais ou climatisés et de **boire suffisamment** (avant d'avoir la sensation de soif intense), selon l'activité physique et selon la chaleur.

Il faut penser à ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, baisser ou éteindre les lumières électriques, et rester à l'intérieur en réglant si possible le système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante. Au niveau des boissons il faut, sauf en cas de contre-indication médicale, absorber un litre et demi à deux litres par jour, mais sans alcool qui, lui, altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation. Éviter également les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) et en cas de difficulté à avaler les liquides, prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate). Par ailleurs, les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes sont déconseillés (sports, jardinage, bricolage).

Il est intéressant de s'assurer avant l'arrivée des fortes chaleurs de l'été, du fait que l'habitation permette de limiter les conséquences de fortes chaleurs en disposant de volets extérieurs, de rideaux ou de stores permettant d'occulter les fenêtres, de disposer de ventilateur voire de climatiseur.

Voilà tout ce qu'il faut prendre en considération, lorsque nous sommes confrontés à de telles situations et par ailleurs, rappelons, comme nous vous l'avons indiqué dans le bulletin municipal de janvier 2021 que vous pouvez, si vous le souhaitez, être inscrit sur le registre des personnes vulnérables sachant que ce registre sera consulté en cas de déclenchement de plan d'alerte et urgence face à des risques exceptionnels de quelque nature que ce soit dont par exemple des problèmes climatiques.

● Dossier spécial : le Budget participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement.

Le Budget participatif, c'est d'abord l'histoire d'une ville : Porto-Alegre, au Brésil. C'est là-bas que cet outil concret et efficace de démocratie participative est né au début des années 1990. Depuis cette première expérience, l'innovation a essaimé : de l'Amérique latine à l'Europe, en passant par l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du nord, la France, Saint Jean du Pin ...

Un peu d'histoire...

Tout démarre en 1989. Le Brésil est en pleine démocratisation quand Olivio Dutra devient maire de Porto-Alegre. Issu du Parti des Travailleurs, il fait parti de ceux qui veulent transformer la société.



Durant sa campagne, il a fait la promesse aux habitants de les associer à la décision politique. C'est ainsi que naît le premier Budget participatif. "L'Orçamento participativo" va se perfectionner et s'ériger en modèle d'innovation démocratique.

Ses concepteurs sont les maires successifs de la ville : Olivio Dutra (1989-92), Tarso Genro (1993-96 / 2001-02) et Raul Pont (1997-00) vont devenir ses meilleurs ambassadeurs.

Durant les années 1990, ils promeuvent le budget participatif dans le cône sud de l'Amérique latine et au-delà, d'abord au Brésil puis en Argentine et au Chili.

Ils nouent des contacts en Europe, en Espagne avec Barcelone et, en France avec Saint-Denis. Son maire, Patrick Braouezec, sera le premier à se lancer dès 2000.

Ces contacts ont été amorcés à **Istanbul en 1996. Porto Alegre y a reçu le Prix ONU-Habitat** pour son "Orçamento participativo". Avec cette récompense, la ville acquiert une reconnaissance mondiale.

En réalité, à l'origine, ce prix devait d'abord faire taire les critiques d'une partie des élites locales ! Dès 1999, la ville accueille sa première rencontre internationale, avec des représentants de l'ONU, de la Fédération mondiale des Cités Unies et de la Banque mondiale.

Porto-Alegre, capitale d'un autre monde possible

L'histoire est en train de s'écrire. Tarso Genro prend la plume pour diffuser l'expérience de sa ville, sous le titre "**Quand les habitants gèrent vraiment leur ville**" aux éditions Charles-Léopold Mayer.

En 2001, Porto-Alegre devient **l'anti-Davos avec le premier Forum social mondial**. A l'époque, c'est l'espoir d'un autre monde possible qui se rassemble à Porto-Alegre.

Les éditions successives du Forum Social Mondial auront un impact déterminant sur la notoriété et la diffusion du budget participatif. Jusqu'en 2004.



Une innovation capitale

En 2004, l'échec du Parti des Travailleurs aux élections municipales met un coup d'arrêt au rendez-vous. Le nouvel exécutif n'abandonnera pas le Budget

participatif, mais son évolution est sujette à controverse.

Le modèle original va, lui, perdurer, grâce aux experts qui l'ont étudié.

Du premier Budget participatif à Porto-Alegre au Brésil en 1989, à Paris en 2014, il se sera passé 25 ans, une étape à Istanbul et une alternative à Davos.

Aujourd'hui, on compterait autour de 2800 villes adeptes.

En Afrique, de nombreux pays se sont emparés de ce dispositif, notamment au Sénégal, au Cameroun. Madagascar est le pays qui compte le plus d'expériences recensées à ce jour avec 184 processus. Plus récemment en Tunisie, ce sont quatre communes qui ont démocratisé leur budget.

En France : au début des années 2000, des Budgets Participatifs se sont développés dans une quinzaine de villes françaises, en grande partie communistes (Saint-Denis, Bobigny, Morsang-sur-Orge, etc.). Leur mise en oeuvre se font sur un registre idéologique proche de l'expérience de Porto-Alegre, dans une perspective de justice sociale.



Au cours du mandat 2014-2020, le nombre de communes engagées dans un Budget participatif a doublé chaque année, associant à la décision publique les citoyens de 170 collectivités et institutions.

La ville de Grigny (Rhône) avait mis en place un budget participatif de 2004 à 2014. En réunions publiques, durant plusieurs heures, parfois plus de cent propositions étaient discutées et soumises au vote. **Jusqu'à environ 25 % de son budget d'investissement a été géré de manière participative.**



La Région Poitou-Charentes a mis en place depuis 2005 le budget participatif des lycées, initié par Ségolène Royal, qui consiste à faire choisir par la communauté éducative (lycéens, parents d'élèves, personnels enseignants, techniques et administratifs) les projets d'aménagement ou d'équipement des locaux et les projets de vie lycéenne à mettre en œuvre.

Depuis 2009, différentes régions se sont inspirées du Poitou-Charentes, comme la région Nord-Pas-de-Calais où 25 établissements participent à une expérimentation laissant à la communauté scolaire décider jusqu'à 100 000 euros ou encore la région Occitanie.

D'autres villes se sont lancées dans des budgets participatifs, comme Metz, Montreuil, Grenoble, Rennes, Angers et Paris dont l'objectif est de laisser les citoyens décider de 5 % du budget à l'issue de la mandature 2014-2020.

Depuis l'expérience de Porto Alegre à partir de 1989, le budget participatif a été adapté dans de nombreuses zones géographiques dès les années 1990, tout en recouvrant des réalités différentes. D'un objet politiquement imprégné à Porto-Alegre, la diffusion a eu pour effet de dépolitiser et neutraliser les ambitions politiques de ses débuts (justice sociale et redistribution des richesses). Ainsi, le budget participatif, en se diffusant sur d'autres continents, tend à devenir un outil dont l'objectif est la centralisation des demandes des citoyens et le rapprochement entre les citoyens et l'administration, via la participation et la transparence.

En 2021 Saint Jean du Pin est venu grossir le nombre des communes qui s'engagent dans une participation active des habitants pour promouvoir une Démocratie Participative qui va bien au-delà des effets d'annonce.

Le Budget Participatif à Saint Jean du Pin

Depuis janvier 2021, 33 projets ont été déposés par les habitants. Ils ont été étudiés d'abord par un comité technique puis par le comité de suivi.

Toujours en concertation avec les porteurs certains ont été regroupés d'autres n'ont pas été retenus, car ils ne rentreraient pas dans les critères du règlement du Budget Participatif. 13 projets ont été présentés aux Piniques le 12 juin. Le vote de la population âgée de 9 à 100 ans, s'est étalé du 12 au 27 juin.

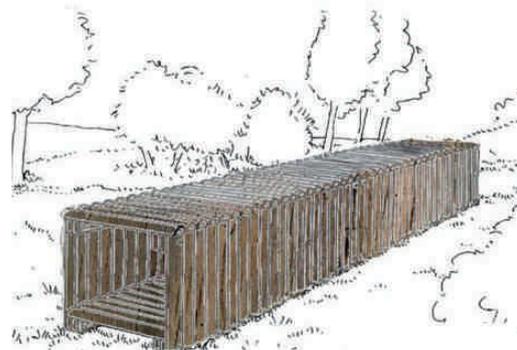
Le 28 juin, le dépouillement du vote a eu lieu. En septembre la réalisation des 3 projets lauréats va débuter sous l'œil attentif du comité de suivi.

Une évaluation du Budget Participatif 2021 sera effectuée avant la fin de l'année afin d'améliorer celui de 2022.

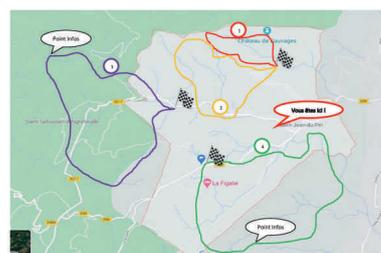
Vous pouvez faire remonter vos remarques à : adjoints@saintjeandupin.fr

Les 3 projets élus

Catégorie Jouer :
Un parcours sportif pour les enfants et une fontaine à installer sur l'esplanade du foyer.



Catégorie Améliorer :
Panneau au centre du village avec les tracés des randonnées disponibles et un flashcode pour envoyer le parcours sur le téléphone



	Randonnée 1 : Distance : 4,3 km - Dénivelé : +120 m - Parcours : Un maximum de DFC
	Randonnée 2 : Distance : 7,5 km - Dénivelé : +200 m - Parcours : Mix de DFC et de passages en garrigue / forêt.
	Randonnée 3 : Distance : 10,7 km - Dénivelé : +140 m - Parcours : Un maximum de sentiers monotones
	Randonnée 4 : Distance : 14,3 km - Dénivelé : +200 m - Parcours : Principalement des DFC

Catégorie Aménager :
Un préau pour la sortie de l'école côté primaire. Afin d'ombrer et de protéger de la pluie les parents, les enfants et les instituteurs à la sortie de l'école



Les lectures de l'été

La Beauté du Ciel - Sarah Biasini

Une femme écrit à sa fille qui vient de naître. Elle lui parle de ses joies, ses peines, ses angoisses, et surtout d'une absence, celle de sa propre mère, Romy Schneider. Car cette mère n'est pas n'importe quelle femme. Il s'agit d'une grande star de cinéma, inoubliable pour tous ceux qui croisent le chemin de sa fille. Un texte poétique, rythmé comme le ressac, où reviennent sans cesse ces questions : comment grandir quand on a perdu sa mère à quatre ans ? Comment vivre lorsqu'on est habitée par la mort et qu'elle a emporté tant de proches ? Comment faire le deuil d'une mère que le monde entier idolâtre ? Comment devenir à son tour mère ? Josiane

La Police des Fleurs, des Arbres et des Forêts - Romain Puértolas

Une fleur que tout le monde recherche pourrait être la clef du mystère qui s'est emparé du petit village de P. durant la canicule de l'été 1961. Insolite et surprenante, cette enquête littéraire jubilatoire de Romain Puértolas déjoue tous les codes. Durant la canicule de 1961, un officier de policier est envoyé en mission dans un petit village reculé. Il doit enquêter sur la mort de Joël, 16 ans dont le corps a été retrouvé découpé en morceaux dans une usine à confiture ... Un petit livre mais un vrai régal jusqu'au dénouement. Pascale

Trois – Valérie Perrin

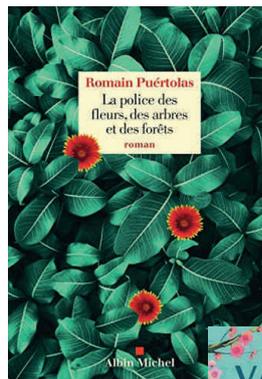
En 1986, Adrien, Étienne et Nina se rencontrent le jour de la rentrée des classes de CM2. Un coup de foudre amical va unir ces trois là et ils décident instinctivement de ne faire qu'un, unis contre le monde entier. Ils grandissent et forment le projet de partir vivre ensemble à Paris. Mais la vie en décidera autrement. En 2017, Virginie, une journaliste au passé énigmatique, enquête dans le hameau où les trois enfants ont grandi. Une voiture a été retrouvée au fond d'un lac avec un corps à l'intérieur.

La journaliste dévoile peu à peu les liens particuliers qui unissent les trois amis. Mais qui est-elle vraiment et quels rapports a-t-elle entretenus avec eux ? Au fil d'une intrigue poignante, Valérie Perrin nous entraîne au cœur de l'enfance et du temps qui passe.

Le tourbillon de la vie - Aurélie Valognes

Arthur "Papy" aimait tant son métier qu'il ne s'est pas rendu compte que pour lui le théâtre comptait plus que sa famille ...! Aujourd'hui il a vieilli et quel bonheur de voir arriver son petit fils Louis (8 ans) qui vient passer les vacances d'été avec lui, ils ne se connaissent pas mais très vite d'étroites relations d'amour et de complicité vont se créer entre eux. Papy est fatigué, mais son Louis est avide de tout, il veut tout savoir tout apprendre !

Ce roman nous interpelle et nous rappelle combien il est précieux de vivre l'instant présent d'accepter d'être indulgent avec les siens, et aimer tous ceux qui nous sont chers. Aurélie Valognes a écrit ce roman durant le confinement, car comme nous tous elle a parfois été éloignée de ses proches. Un touchante histoire pour vos vacances d'été !



Des nouvelles de la Bibliothèque

Vendredi 10 et samedi 11 septembre, la bibliothèque ouvre ses portes !

Venez nombreux découvrir, redécouvrir, vous inscrire à la bibliothèque : deux étages de livres, pour les parents et pour les enfants de tous âges : l'inscription est GRATUITE !

A cette occasion, la bibliothèque a invité Carole DANIEL, nouvelle habitante de Saint Jean du Pin et conteuse.

Auteure et illustratrice d'histoires à destination de la jeunesse, Carole DANIEL, 54 ans, vit à Cazevieille depuis novembre 2020.

Elle aime particulièrement le monde enfantin pour lequel elle commence à écrire en 1990. Ses enfants sont ses premiers auditeurs. L'écriture et l'illustration ont donné naissance à ses compagnons de contes : les marionnettes Grogro le Chat, Princesse Chou-fleur et Mimi souris entre autres.

- conteuse et animatrice en 2018 pour les enfants de Lédignan à la bibliothèque, elle écrit des histoires pour les péquelets de la Crèche.

- illustratrice et voix de "Panique à la Bibliothèque", histoire écrite par une auteure inspirée et pleine de douceur en cours d'impression.

Le site de Carole "Les contes pondus de la vieille" est en cours de réalisation. Vous y retrouverez ses histoires illustrées et contées.

Passionnée par l'écriture d'histoire pour enfants et professeur de langue des signes, elle est l'auteur de "le petit bidule" et des histoires : "Ladie Glagla", "L'araignée Félicie", " les poux laids ", en devenir sur le site : Feemoi1poeme.fr

Les deux auteurs auront le plaisir de conter en binôme pour les enfants en voix traduit en langue des signes.

- le petit bidule

- Mlle Coquille

Soyez curieux, amenez vos enfants écouter « Les pieds de Lili font la tête » et d'autres histoires à la bibliothèque **vendredi 10 septembre 2021 à 17h30.**

En prime le samedi, un "Lacher de Livres" sera organisé par l'association Voyages Culturels sur la place des Mares

Afrique NANDIAPIN

Nous avons appris avec tristesse l'attaque jihadiste du village de Solhan au Nord du Burkina Faso. Dans la nuit du 4 au 5 juin, 160 civils ont été tués dans l'attaque la plus meurtrière enregistrée depuis le début des violences jihadistes en 2015. Les forces de sécurité peinent à enrayer cette spirale de violences qui ont fait **depuis 2015 plus de 1400 morts et plus d'un million de personnes déplacées, fuyant les zones de violences.**

Dans ce contexte de désorganisation de la vie locale et des moyens d'existence, les actions réalisées les années précédentes par notre association participent au maintien d'une vie décente pour les habitants de Nandiala : le dispensaire, le centre de malnutris, le puits, le poulailler constituent des ressources pour ces populations.

Nous espérons pouvoir reprendre très prochainement les activités habituelles de l'association qui nous permettent de récolter des fonds (concerts, randonnées, etc.)

Pour les adhérents qui ne seraient pas à jour de leur cotisation 2021 (10€), ou les parrains et marraines qui ne seraient pas à jour de leurs frais annuels de parrainage

(50€ pour les enfants scolarisés au primaire et 100€ pour les collégiens), nous vous invitons à régler ces montants par chèque à envoyer à la trésorière : Mme Céliane GORNIAC – 232 Chemin de la Pujade – 30380 Saint Christol lez Alès ou la présidente : Mme Alix ALLEGRE, 650 chemin de la Souque, 30140 Saint Jean du Pin. Merci pour votre soutien.



Les Amazones

Les bénévoles des Amazones restent actifs, plusieurs actions ont été menées au sein du Centre Hospitalier d'Alès avec les goûters dans les services d'oncologie, ainsi que des cadeaux à l'occasion de la Fête des Mères (des coffrets de bien-être, des roses et des bonnets en coton) et de la Fête des Pères (des packs de rasage et des casquettes). Des coussins cœur pour soulager les douleurs post cancer du sein ont été également remis dans les deux services d'oncologie pour les patientes. En plus des goûters, des produits d'hygiène et de bien-être sont régulièrement donnés au service d'oncologie hospitalisation pour les besoins des patients (des gels lavants, des produits dentaires, des brumisateurs d'eau, de l'huile essentielle...).

Nous sommes toujours dans l'attente de l'autorisation de reprise de nos ateliers au sein de la Clinique Bonnefon, on espère pour la rentrée !!!! Camille, notre esthéticienne a pu intervenir auprès



d'une patiente en soins palliatifs pour un soin de bien-être et de confort. Les couturières bénévoles de l'association ont confectionné des « Lovelybag » ou « sacs à redon » pour une association Les « Lovely Solidarity » dont le projet est d'offrir du soutien et de la douceur aux femmes ayant subi une chirurgie contre le cancer du sein. Ces sacs seront remis aux patientes opérées sur Alès ou Nîmes. Nous avons été très touchées par cette association et nous avons été ravies de contribuer à cette action du cœur.

AGENDA

Le dimanche 4 juillet, un Vide Grenier à Vézénobres organisé par la Maison Delafont, les bénéfices des patentes des exposants seront remis à l'association qui tiendra un stand pour l'occasion.

Le lundi 5 juillet, les goûters seront offerts en oncologie au Centre Hospitalier d'Alès pour couvrir le mois (des biscuits, des gâteaux, des boissons chaudes ou froides, des glaces, des compotes en gourdes...).

Contact /

Association Les Amazones
601 chemin de Montredon, 30140
St Jean du Pin
06 76 45 14 22

Facebook : Les Amazones Alès
L'association vous souhaite de « Bonnes Vacances » et à très vite.

GV LA PININQUE

Dès la fin du confinement, 3 cours sur 6, de gym ont eu lieu en extérieur, au grand bonheur des adhérents. Malgré la chaleur, les fidèles et les courageuses ont participé jusqu'à la fin. Après avoir partagé le verre de l'amitié de fin d'année, les vacances d'été se préparent sportivement ...

Nous attendons avec impatience la rentrée de septembre afin que le club de gym reprenne son rythme et toutes ces activités. Nous vous souhaitons un très bel été "sans COVID", à bientôt.

Le bureau

ARTISSIMO

Cours de peinture

L'association d'activités artistiques vous propose des ateliers de peinture sur bois, métal et tissus. Ils sont animés par Dany Moniez. les cours se déroulent dans l'ancienne école de Saint Jean du Pin, les lundis. La séance de 3 heures est au tarif de 14 euros. L'adhésion annuelle à l'association est de 12 euros.

Contact : artissimosjp@gmail.com

AMAP panier pinique

Cette image représente :

1- Le parcours d'un navigateur solitaire (et un brin dérangé) sponsorisé par l'AMAP

2- Des bancs de poissons de l'Océan Pacifique que nous allons proposer à la vente

3- Des algues flottantes vues de la Station Spatiale internationale (photo de Thomas Pesquet)

Si vous avez choisi la réponse 1, vous avez perdu. De même pour la 2 et la 3.

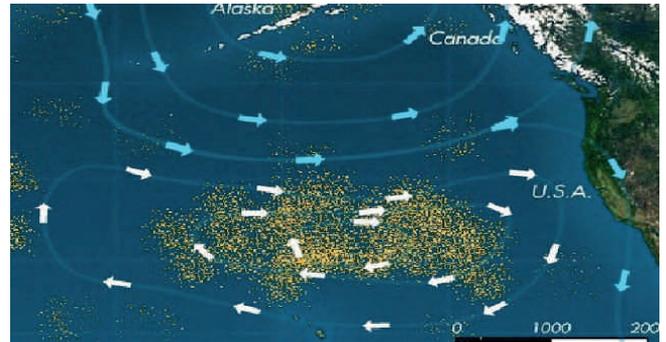
Il s'agit en réalité d'une représentation du sixième continent, un continent de déchets aussi appelé "gyre de déchets, soupe plastique, vortex d'ordures ou encore grande zone d'ordures du Pacifique Nord". Les ONG estiment qu'à l'échelle de la Terre, environ un million d'oiseaux et cent mille mammifères marins meurent chaque année de l'ingestion de plastiques.

Quel rapport avec l'AMAP, vous demandez-vous ?

C'est que nous avons un début, ou une petite partie, de solution : tous les 15 jours, un Camion Rose s'installe au petit marché du jeudi. C'est le magasin ambulant de l'association Vrac'Attitude qui propose une incroyable quantité de produits d'épicerie et d'entretien ... en vrac,

sans emballages, sans plastique qui tue les animaux et pourrit l'océan. Bio, évidemment, et à des prix tout à fait accessibles. Alors chacun.e peut faire ce petit geste, au moins pour quelques produits, pour pouvoir se dire «J'ai sauvé une baleine !». Même si c'est juste un merlan, ça vaut le coup, non ? Liste des produits et tarifs sur demande à amappanierpinique@gmail.com, ou lors **des distributions du jeudi (18h00-18h45).**

Le Camion Rose sera de retour sur notre petit marché le 19 août.



L'Amicale des chasseurs de Saint Jean du Pin

L'assemblée générale de la société de chasse s'est tenue le 25 juin.

Après lecture du rapport moral par le président. Marc Llari a présenté le rapport financier qui fait apparaître une gestion saine et un compteur positif puis celui du grand et petit gibier a été présenté respectivement par Jean Christophe Carner et Thierry Alméras. Nous rappelons aux personnes qui arrosent leurs jardins, gazons et espaces verts en cette période de sécheresse, qu'elles risquent de recevoir la visite de quelques sangliers voire même la compagnie de sangliers ! Si vous ne voulez pas de leur aide pour retourner votre gazon, vous pouvez leur faire savoir en installant une

clôture électrique !

Même si la pandémie de covid 19 a modifié notre façon de pratiquer notre passion, celle-ci n'en demeure pas moindre et c'est déjà avec impatience que nous attendons l'ouverture de la saison prochaine afin de retrouver nos montagnes et ces jolis moments à contempler la nature ! Mais je vous rassure la chasse ne s'arrête pas à la fermeture pour reprendre début septembre. Tout au long de cet intervalle nous organisons très régulièrement des temps de réouverture des sentiers de randonnée, agencement des postes de chasse...

L'UNIQUE distribution des cartes de chasse aura lieu le vendredi 6

août 2021 à partir de 18h devant la mairie.



Les personnes absentes pourront venir chercher leur carte les matins de chasse au RDV de la battue à Plotz. Les membres du bureau souhaitent à tous un bel été et une bonne prochaine ouverture aux adhérents.

A.P.E

C'est un bilan en demi teinte que nous dressons en cette fin d'année. Ceci dû à une année de plus mouvementée qui a mis à mal certains projets envisagés par l'APE. Cependant et pour la joie des enfants, nous avons pu recevoir la visite en décembre du père Noël qui a distribué cadeaux et goûters à chaque classe, et nous avons pu faire des cartes de vœux avec la photo de chaque enfant. Le 2 juillet s'est tenue une petite cérémonie pour les élèves de CM2 où l'APE a offert une calculatrice à chaque enfant ainsi qu'un moment convivial autour d'un goûter. Les enseignants nous ont également sollicité pour financer des sorties de fin d'année au Seaquarium et à Terraventure.

C'est grâce à votre participation sur nos actions, comme la vente des brioches qui s'est tenue fin juin par exemple, que nous avons pu offrir cela aux enfants et nous vous remercions. La prochaine assemblée générale se tiendra début septembre, et nous vous annonçons déjà que le

bureau est démissionnaire. Nous comptons donc sur la mobilisation de nouveaux parents volontaires pour tenir le futur bureau de l'APE, qui permettra aux élèves piniques de continuer à profiter des sorties et événements scolaires gratuitement.

Bon été à tous et rdv en septembre!



E-Mouvant

Comme pour beaucoup d'entre nous, cette année particulière ne nous aura pas épargnés, le monde de la danse a été forcé de se mettre en pause, nous laissant impuissants face aux directives gouvernementales fluctuantes, privés de la simple possibilité de rencontrer nos adhérents et de partager avec eux notre passion et notre enseignement. Cependant, l'équipe d'E-mouvant n'a eu de cesse de privilégier le contact et les cours en présentiel à chaque fois que cela nous a été permis afin de maintenir un enseignement de qualité même si les périodes ont souvent été écourtées. C'est donc avec un

immense bonheur que nous avons retrouvé nos élèves le 20 mai dernier, dans nos studios ou au grand air. Quelle joie de se revoir et de pouvoir danser à nouveau !

Afin de ne léser personne, l'association a proposé à ses adhérents de bénéficier, au choix, d'un remboursement, d'un avoir pour l'année à venir ou encore de la possibilité de faire un don. Nous tenons d'ailleurs à remercier une fois encore l'ensemble de nos danseurs pour leur patience, leur adaptabilité et leur confiance : on a de la chance de vous avoir !

Et pour clôturer cette année de façon festive, dansante et intense,

l'association a proposé les 7, 8 et 9 juillet prochain un stage de danse gratuit pour les adhérents d'E-mouvant mais aussi accessible à toute personne (adulte ou enfant) ayant envie de découvrir les plaisirs de la danse.



Santé & Douceur

Quelques nouvelles :

Santé & douceur vous souhaite un agréable été à tous. Malheureusement nous n'avons pas pu organiser le festival de la vie et du bien être en juin du au report des élections sur la date que nous avons calé. Nous le déplaçons si tout va bien au week-end du 4 et 5 septembre. Pour le moment nous organisons des événements avec Samadhi et PEPS : 03 juillet : FESTIVAL NATUR'ART Saint hilaire de Brethmas et le 10 juillet FESTI CAMBOUX base nautique des camboux

Sophro-écoles :

La mairie a fait appel à l'association Santé & Douceur en lien avec Morgane Blanc pour proposer des ateliers de sophrologie ludique (gestion des émotions et du stress) aux enfants et instituteurs de l'école de Saint Jean du Pin. Les enfants et instituteurs ont été très réceptifs. Chaque enfant est reparti après 6 séances avec un petit livre d'exercices. C'est un très bon moment que nous avons partagé.

Maison bien-être :

Enfin, après un an d'attente, nous commençons les travaux

dans la future maison bien-être qui vous accueillera sur Alès, rue Fernand Pelloutier. Le projet est de créer deux bureaux avec un pôle éducatif-bien-être qui accueillera des thérapeutes, praticiens bien-être et éducateurs. Nous ouvrirons les portes une fois ou deux fois par mois sur tarif libre pour permettre aux personnes les plus démunies d'avoir accès à certains soins. Il y aura aussi une salle de 30m2 pour vous accueillir en groupe. La maison donne sur un jardin de 450m2 qui sera utilisé pour les activités enfants, adultes et seniors. A l'étage, nous avons comme objectif de proposer un P2 pour accueillir avec l'association PEPS des jeunes en situations difficiles. Nous recherchons un nom pour ce joli projet !! vous pouvez envoyer vos idées à : santeetdouceur@gmail.com

A RETENIR FESTIVAL DE LA VIE ET DU BIEN ÊTRE : le 4 et 5 septembre / info : festivaldelavie@gmail.com

Association PEPS

L'association PEPS (prévention éducative, parentalité et sophrologie) commence à bien fonctionner. Nous avons pu proposer avec Santé & Douceur des ateliers de sophrologie ludique ainsi qu'une intervention par classe sur la prévention écran.

A ce jours, une dizaine de familles nous ont demandé nos services. Renouer le dialogue, régler les problématiques de mal être, soutien à la parentalité, etc.

Dans notre équipe nous comptons aujourd'hui : 3 éducateurs, 1 psychologue, 2 sophrologues, 1 secrétaire, 1 éducateur sportif, 1 professionnel sportif (escalade, canyoning) et dès la rentrée une

orthophoniste. En partenariat nous travaillons avec une socio-esthéticienne, psychologue, ostéopathe, reflexologue, sophrologue, etc.

Pour fêter l'été et récolter des fonds pour aider les familles, nous organisons avec Santé & Douceur et Samadhi

LE 03 JUILLET : FESTIVAL NATUR'ART de 10h à 00h avec marché, activité, expo et concerts.

LE 10 JUILLET : FETI'CAMBOUX pour fêter l'ouverture de la base nautique. Ateliers enfants, marché, concert, restauration.

ACTIVITES ETE

Nous vous proposons des activités tout l'été, dès mercredi 7 juillet !! Départ de saint Jean du Pin, Alès, Anduze et direction la base nautique des Camboux qui nous accueille pour vous proposer diverses activités (bien-être, sport, spéléo, chasse au trésor, etc..). Il y a aussi, un camp sous tente pour les petits en Lozère du 12 au 16 juillet et un camp ado du 9 au 13 août en Haute-Loire.

Renseignements : asso.peps30@gmail.com
Encadrement : Morgane Blanc et Mickaël Chaggar
06.19.94.37.10 (laisser un sms)

Les piniques à l'honneur à Alès Audace !

Pour la première fois, Alès Audace décernait ses prix dans le Parc de la tour Vieille.

Pour rappel, Alès audace, c'est une dotations de 130 000 euros. Créé en 2012, le concours a permis d'attribuer depuis sa création 890 000 euros de dotation qui ont récompensé 63 projets de création ou de développement sur le territoire Alès-Cévennes. "Au-delà de la somme d'argent qu'ils peuvent recevoir, les lauréats apprécient aussi l'accompagnement que nous leur proposons après le concours, explique Annick Le Lan, directrice d'Alès Myriapolis. Sans compter que ce prix Alès Audace rajoute aussi de la crédibilité au moment de démarcher des partenaires financiers".

La 10ème édition d'Alès Audace a récompensé 10 finalistes, sept pour le concours général et trois pour le défi "Je quitte Paris". La soirée des audacieux a, une nouvelle fois, démontré le fort dynamisme du territoire cévenol, terre d'accueil de projets à portée sociale, économique ou touristique.

Le défi "**Je quitte Paris**" a décerné le **1er prix** au projet "Les Campairols d'Occitanie", présenté par Fernando Colin Roque et Chloé Belloc. Ce projet va prendre ses quartiers à la Barrière à Saint Jean du Pin. En effet, les deux porteurs du projet ont décidé de venir s'installer dans notre village : "Notre ferme de champignons, outre quelques espèces déjà connues, va développer des variétés introuvables, venant de Chine par exemple, comme le Reishi, le champignon de l'immortalité car puissant pour renforcer le système immunitaire ou le Cordiceps, le champignon de la sexualité car il favorise la circulation du flux vital."

Ce prix a été créé afin d'inciter les habitants des grands centres urbains, notamment les franciliens à s'installer dans les Cévennes. Un trentaine de candidatures ont été posées sur le bureau du Jury d'Alès Audace.



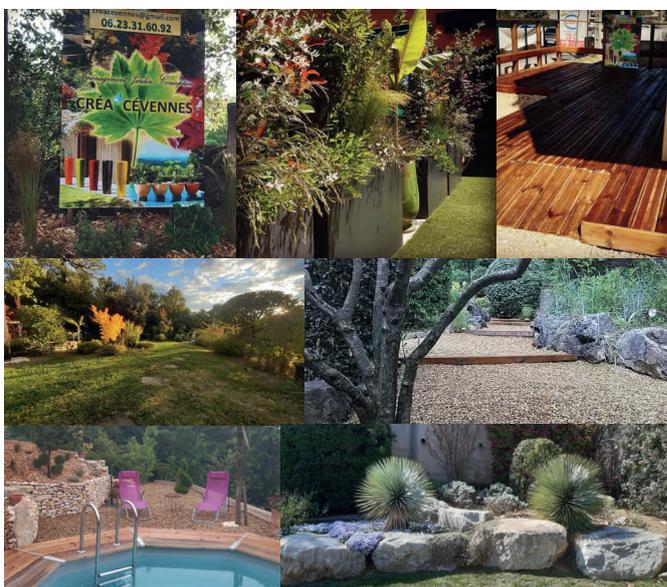
Un autre pinique d'origine a été mis à l'honneur lors de cette remise de prix. Dinopedia, le parc à thème sur l'univers des dinosaures, créé par Philippe Lopez, décroche le 1er prix de la 9ème édition d'Alès Audace. "Au-delà de l'investissement que représente Dinopedia, je voudrais souligner la formidable famille qui m'entoure dans cette aventure sans qui rien n'aurait été possible, ainsi que le soutien de la collectivité qui nous a permis de dépasser les nombreuses contraintes et problématiques que nous avons rencontrées", a témoigné le lauréat 2021.

Les jardins à l'honneur !

Thomas BAUDRIER, habitant de Saint Jean du Pin depuis toujours, a finalement implanté sa société Créa Cévennes sur la commune depuis peu. Paysagiste conseil, certifié d'état, son activité est totalement dédiée à l'embellissement et la création des jardins et des espaces verts. Plans et projets paysagers, aménagement paysager, conception de jardin, réalisation de terrasse en bois, engazonnement, tour de piscine et bassin, terrains de pétanque, enrochement et micro-plantations, jardin méditerranéen et plantes vivaces, jardin japonais,... La préservation de l'environnement est au centre de son travail, Thomas conseille sur la création de potager en permaculture, propose des systèmes de paillages minéraux et organiques.

Pour finir l'offre, il propose également des contrats d'entretien à l'année.

Renseignements : CRÉA CÉVENNES
869 Route d'Auzas - 30140 SAINT JEAN DU PIN
Mail: creacevennes@gmail.com
Tél: 06.23.31.60.92



Majorité Municipale

C'est au lendemain des votes exprimés pour les élections départementales et régionales que nous vous écrivons.

Nous constatons une fois encore que la chose politique ne parvient plus à mobiliser vers les urnes.

Nous déplorons ce désintérêt pour le vote, nous sommes convaincus qu'il est de notre rôle d'élus d'inciter par tous les moyens possibles nos concitoyens à aller voter. C'est en ce sens que nous avons fait de la démocratie participative l'un des piliers de notre gestion communale.

Une fois encore Saint Jean du Pin s'affirme comme un bastion citoyen où l'implication républicaine est exemplaire.

Plus de 41% des piniques inscrits sur les listes électorales se sont déplacés pour ce second tour.

L'ancrage à gauche du village a été confirmé en portant la liste de Carole Delga en tête avec 56,86% des voix et participant par la même à sa victoire en région.

Pour les départementales, notre déception est à la hauteur de la surprise ; en effet malgré un vote ultra majoritaire des piniques pour le duo Blanc/Suau (58,74% des votes) cela n'aura pas suffi pour les reconduire.

Voilà un exemple clair de notre rôle citoyen, en effet avec la courte victoire du duo des républicains sur notre canton, c'est une orientation sécuritaire et libérale qui sera à l'œuvre sur l'ensemble des décisions à venir concernant l'action sanitaire et sociale, la culture, l'équipement des zones rurales, la voirie, etc...

Plutôt qu'un rejet en bloc de notre système démocratique, cette abstention reflète le plus souvent un sentiment d'impuissance à influencer sur les décisions publiques.

Nous nous garderons bien d'être dans le jugement face au choix de chacun de s'abstenir, nous en sommes par contre tristes et désolés. Cela pose inévitablement la question de la légitimité des élus qui vont nous représenter pour la mandature à venir.

Notre volonté de vous voir toujours plus nombreux aux urnes nous impose donc de vous convaincre au travers de notre action que c'est bel et bien en votant que nos combats et nos idéaux peuvent se transformer en décisions concrètes pour notre vie quotidienne.

Nous continuerons donc à vous impliquer aux décisions et aux projets de notre communauté pour entretenir ensemble cette flamme citoyenne qui brille dans notre si beau village.

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Le budget 2021 a été voté le 6 avril dernier. Comme à notre habitude, pour chaque conseil municipal, nous avons examiné tous les dossiers proposés très attentivement car le choix de nos votes nous engage devant la République et devant vous. A cette occasion, nous nous sommes notamment aperçus que, depuis des années, une mauvaise pratique était mise en œuvre dans l'élaboration du budget, sans que celle-ci soit pour autant remise en cause par les services de l'État. En effet, le projet de budget ne prenait pas en compte les factures restant encore à payer de l'année précédente. Chacun sait bien, dans son budget familial, qu'avant de parler des éventuels achats du mois en cours, il faut d'abord finir de payer les factures du mois précédent. Nous l'avons donc signalé lors du conseil municipal et il a été convenu de demander l'arbitrage aux services de la trésorerie. C'est ce que nous avons fait, et il s'avère que nous avons raison car ces services ont reconnu qu'il y avait effectivement un mauvais usage fait de la réglementation. Bien évidemment, cela modifie de façon conséquente l'autofinancement de la commune qui permet de payer les nouveaux investissements de l'année en cours. Suite à notre remarque, il a donc fallu refaire un conseil municipal le 17 mai afin de modifier le budget avec une baisse de 17% des capacités d'investissement. Notre liste et nos élus sont dans une démarche constructive et non politique car, comme beaucoup d'autres n'auraient sans doute pas hésité à le faire à notre place, nous aurions pu saisir le tribunal administratif. Mais nous ne sommes pas dans une obstruction administrative. C'est pour cela que nous avons préféré le choix du dialogue. Cette année encore, nous avons voté contre les indemnités des élus qui s'élèvent à 70 000 € car ce n'est pas la seule création d'un poste de 5ème adjoint, d'ailleurs facultative, qui le justifie, les indemnités existantes ayant aussi été augmentées. Suite au départ à la retraite de Paupol, nous avons fait le choix de voter pour la création d'un emploi technique à temps complet afin que chacun de vous puisse bénéficier d'un service de proximité plus efficace. Cela devrait permettre de réduire également les dépenses aux entreprises extérieures.

Bel et bon été à vous tous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

Un peu de détente

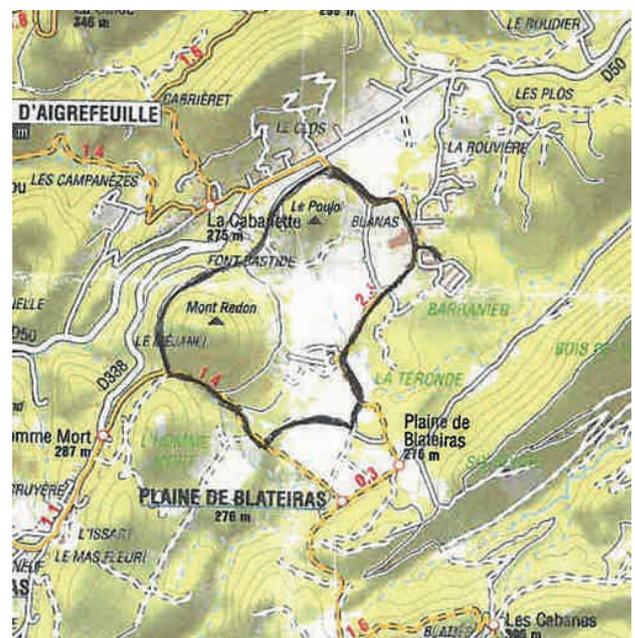
Les balades à Saint Jean du Pin

Madagascar, en partant de Montredon.

Depuis le village et en voiture, rouler jusqu'au bout de la ligne droite de Plos, tourner à gauche (Blanas). Environ 300 m, plus loin se garer sur le parking du stade.

Démarrer la randonnée, en retournant sur vos pas, vers le chemin de Montredon. Sur ce chemin, après la dernière maison, suivre le sentier, prendre légèrement sur la droite. Vous avez le Montredon devant vous. Vous continuez à travers les chênes, vous levez les yeux et appréciez la vue ! A un moment prendre sur la gauche (repères bleus et roses laissés par les Amazones !). Vous montez le long du Montredon jusqu'à arriver au chemin DFCI, prendre à gauche redescendre vers Madagascar. Sur votre droite, vous apercevrez une éolienne et sur la gauche le Dolmen de Montredon (voir l'image). Vous continuez le chemin pour arriver à l'ancienne bergerie où se trouvent des chevaux. Si vous êtes curieux, en face de cette bergerie, se trouve le canyon de Madagascar, de petites sentes permettent de se rapprocher ! On continue tout droit. Au panneau DFCI P25 encore et toujours à gauche pour rejoindre le stade et enfin retrouver la voiture ! Randonnée facile adaptée à tous les niveaux, dénivelé très faible, environ 5km300, durée 2 h 30 environ suivant le rythme.

On peut rallonger la balade en commençant à l'envers du parking en passant par le chemin de Madagascar, rejoindre le DFCI direction l'homme Mort, suivre toujours cette direction jusqu'au Dolmen de Montredon (petits panneaux jaune jusqu'au bout !). Puis on continue le DFCI vers Blateiras. Arrivé à Blateiras, reprendre le D338 jusqu'à la D50 et revenir au parking par la route (c'est assez large pour se sentir en sécurité).



Véritable pissaladière de Nice

Facile - temps de préparation 1h - temps de cuisson :
1h - très bon marché

pour 4 personnes

Ingrédients : 500g Farine

10 à 15ml Eau

10g Sel

15 à 20g Levure de boulanger

15ml Huile d'olive

1kg Oignons

24Olives noires de Nice

20Filets d'anchois à l'huile

4Petites sardines à l'huile

2gousses Ail

4cuil. à soupe Huile d'olive

2Brins de thym

1Feuille de laurier

Sel

Poivre

Étapes de préparation :

Préparez le levain pour la pâte à pain : sur un plan de travail, mettez 125 g de farine, creusez une fontaine et ajoutez la levure délayée dans un peu d'eau tiède. Mélangez le tout pour obtenir une boule de pâte et laissez reposer dans une terrine recouverte d'un linge 30 min. La pâte doit doubler de volume.

Préparez la pâte à pain : disposez en couronne le reste de farine, ajoutez au milieu l'eau, l'huile d'olive, le sel. Travaillez la pâte en ajoutant de l'eau jusqu'à consistance. Ajoutez le levain à la pâte et pétrissez le tout. Laissez reposer pendant 1 h à couvert.

Pendant ce temps, pelez et émincez les oignons. Faites-les revenir 4 à 5 min dans 3 cuil. à soupe d'huile d'olive. Ajoutez les gousses d'ail pelées et écrasées, 1 brin de thym effeuillé et la feuille de laurier. Salez légèrement, poivrez. Couvrez et laissez étuver 30 min à feu doux.

Mixez en une pâte homogène les sardines sans les arrêtes avec 8 filets d'anchois.

Préchauffez le four th. 7/8 (220 °C).

Étalez finement la pâte à pizza. Déposez-la sur une plaque graissée. Ourlez le bord afin de maintenir la garniture. Étalez le pissalat. Parsemez des oignons tiédés. Enfourez 20 min.

Eparpillez les olives sur la pissaladière et déposez le reste des filets d'anchois par-dessus. Poursuivez la cuisson 10 min. Au terme de la cuisson, arrosez d'un filet d'huile d'olive. Garnissez d'1 brin de thym effeuillé. Servez chaud ou tiède.

Astuces et conseils pour la vraie pissaladière niçoise

Le pissalat, ou peis sala, est un condiment préparé à base de petits poissons salés. Il est ici composé de sardines et d'anchois mais il en existe plusieurs variantes. Un essentiel de la vraie pissaladière !



Pour accompagner : une petite salade de roquette, parmesan et pignon de pin, juste assaisonnée de vinaigre de balsamique et d'huile d'olive.

Le vin : les Madones (vermentino 2019) de la famille Evesque, vin bio des Cévennes.

Et pour le dessert : une salade de fruits frais : pommes, bananes, oranges, kiwi, pamplemousse, ananas, citron, raisin secs et un petit verre de rhum !

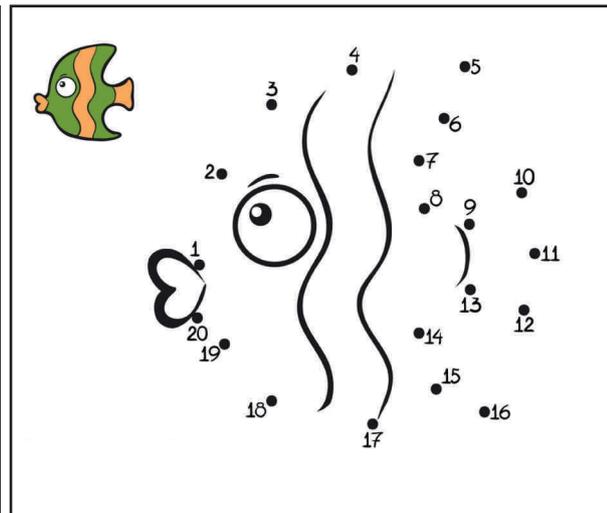


Un peu de détente

Pour les enfants



TOUR DE CHÂTEAU 	CHIEN DE GARDE À CETTE PLACE 	D	QUI SONT À MOI 	SYLLABE DE BOBINE 	
C					NOTE ENTRE DO ET MI
	J	FIN DU MOT ABUS 		PÂTE FIXANT LES CHEVEUX 	
P			SUD-EST EN ABRÉGÉ PRONOM POUR LES GENS 		
SYLLABE DE TENACE 		DANS QUEL LIEU ? PORTE DE SORTIE 		AU BORD DES LARMES 	FIN DU MOT FUTUR
				C	
B					I
AVANT LES AUTRES (LES) 			TAIRE AU PASSÉ SIMPLE 		
	R	LETTRES POUR LE LAIT STÉRILISÉ 	H	ABRÉVIATION POUR SAINT 	
		S			



Solution du jeu du bulletin de décembre 2020

C	I	E	T	R	E													
S	A	I	N	T	L	A	U	R	E	N	T	R	E					
N	N	H	A	R	F	A	N	G	L	A	I							
T	A	U	O	N	T	S	E	R	B	D								
D	I	O	N						B	E	L	L	E					
D	I	T	S						P	A	P	I	E	R				
E	E	L							C	A	N	A	I	L	E	S		
I	N	D	I	E	N	I	N	E	I	G	E							
N	U	L	S						P	L	A	I	D	E	T	E		
L	E	C	L	E	R	C			E	C	H	O						
									E	U	H	E	U	A	N	I		
H	O	R	S	T					F	O	C	D	R	I	N	K		
C	A	O							A	C	R	E	S	S	E	L		
I	C	T	E	R	E	K	O		B	E	C	A	N	E	S	E		
A	I	O							B	E	C	A	N	E	S	R		
S	T	A	N	L	E	Y	N		N									
D	I	E	S						A	M	I	A	O	U				
O									O	N	T	A	R	I	O	B	C	G
A	N	S	E						O	U	A	N	A	N	I	C	H	E

Pour les parents

FLEUR DES CHAMPS FLEUR TRÈS CULTIVÉE	MONNAIES ROUMAINES EXTRAIT VÉGÉTAL	PLANTE SAUVAGE ET... APÉRITIVE	FLEUR À LIQUEUR TROUSSEAU	LAINES D'ÉCOSSE	MYRTILLE ERBIUM AU LABO	FLEUR D'AUTOMNE GOÛTS			
		ÉTOILE D'ARGENT TUMEUR DES VÉGÉTAUX							
BOUT DE PAIN HIBOU				RÔDAT ÉTAT AFRICAIN					
		ÉPREUVE DE TROT				PREMIÈRE VENUE ROUGE POMME			
COLLE JADIS À BASE DE GUI	MISSIVE		FAIRE DU VÉLO ORDRE						
		LABYRINTHE PASTEL DES TEINTURIERS			FLOTTÉ ARBUSTE À FRUITS ROUGES				CONIFÈRE
VIEILLES MONNAIES	VICTOIRE D'EMPIRE UNE PLANÈTE			SAULES PARESSEUX					
		UNE DES 9 MUSES NOUAS				SALUT ROMAIN	POSSESSIF VIEUX VÉLO		
EXAMEN IMMORTELLE			DANS LA MOSQUÉE ATMOSPHÈRES						COURONNÉES
				REMÉDIAI BEAU AU MILIEU					
FISSE PLAISIR	NIGAUDE FLEUR DE PROVENCE				C'EST-À-DIRE SOLIDIFIÉ		ARTICLE BROYA		
				SERVICE NON RENDU POÈTE GREC		PROFESSEUR ABRÉGÉ LARVE			CHAÎNE DE MONTAGNES
MANILLON ÉCRAN		DANSE CUBAINE	DONNE LE TON TROUBLES	URTICACÉES FIÈRE LADY					
	CHER À ARAGON ÎLE DE FRANCE				PATRON DES ORFÈVRES BAIE AU JAPON				
FLEUR BLANCHE RENONCULACÉE			FLEUR TOXIQUE POSSESSIF						
				ÉPUISA PÉRIODE			FIN DE VERBE TÉRA-OCTET		
PERSONNAGE DE BD	SANS ENGRAIS			PRÉVENIR					
						MESURA			

EN IMAGE

Petit parcours photographique dans notre village !

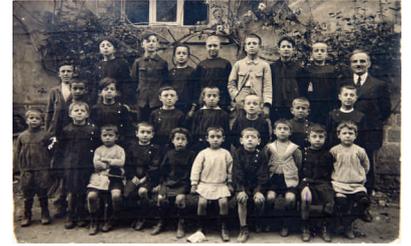
Vous avez toutes les photos et leur lieu
d'exposition dans le village

Face
à la
mairie



Arrêt de
bus du
tabac

Route
vieille sous
l'église



Sur la
mairie

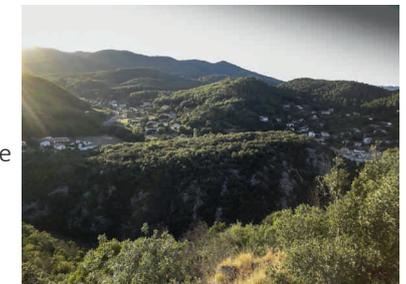


Sur le mur
de la
pharmacie

Bibliothèque



Grille de
l'école côté
maternelle



Entrée du
village

Grille de l'école
côté primaire



Parking du
Provençal

Maison
Lacassin



Face
à la
mairie



Face à
la poste



Sur le
mur
sous le
temple



Cache
container du
Provençal



Sur le mur de
la maison
Williot

Maison Lacassin

